

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF,

Le vingt-et-un novembre,

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Pascal NYS, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 15 novembre 2019 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Délibération affichée en mairie le

26 novembre 2019

PRÉSENTS

Pascal NYS, Maire,

Jean-François LECLERCQ, Philippe SIBILLE, Joëlle COTTENYE, Annie LEFEBVRE, Ghislaine BUYCK, Laurent PASTOUR, Safia OULMI, Saïd LAOUADI, Étienne DELEPAUT, Adjoints au Maire,

André BISCOP, Armelle DROUFFE, Kamel MAHTOUR, Thérèse NOCLAIN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers Délégués,

Francis VERCAMER, Jean-Marie DEGALLE, Rolande RONSSE, Sabine HONORE, Anne DASSONVILLE, Blandine LEPLAT, Patrice DIMARCQ, Guislaine LEPAGE, Barbara RUBIO, Christelle DUTRIAUX, Jérôme MEERSEMAN, Thibaut THIEFFRY, Ophélie LENOIR, Conseillers,

Karima CHOUIA, conseillère.

ABSENTS :

Françoise PLOUVIER, Conseillère,

Séverine CORBANIE, Conseillère,

Moussa BACHIRI, Conseiller.

ABSENT EXCUSÉ :

Mikaël LESNE, ayant donné procuration à Pascal NYS.

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV des Conseils Municipaux des 27 juin et 26 septembre 2019

1. Admission en non-valeur – Budget principal
2. Décision modificative n°3 – Budget principal
3. Régularisation comptable – transfert des provisions en réserve
4. Régularisation comptable – remboursement anticipé de la dette
5. Rapport d’Orientation Budgétaire 6
6. Maison d’Histoire Locale – correction du coût global de l’opération13
7. Attribution d’une subvention au Hem Badminton
8. Protection des données à caractère personnel – convention de mise à disposition d’un service de la MEL auprès de la commune de Hem
9. Protection fonctionnelle
10. Recensement de la population rémunération des agents recenseurs
11. Reprise des concessions perpétuelles - cimetière
12. Modification des tarifs des concessions - cimetière
13. Convention de mise à disposition des installations sportives des collèges Raymond Devos et Saint Paul

La séance est ouverte.

Il est procédé à l'appel nominal.

M. Pascal NYS, Maire : Je vais vous faire, comme d'habitude, les annonces en termes de mouvements.

Les arrivées :

- Julie VASSEUR, Gestionnaire commande publique, à la DGS, le 5 novembre 2019. Nous avons maintenant deux Julie à la gestion de commande publique...
- Damien SEVATHIAN, Référent social, au CCAS, à compter du 17 décembre 2019.

Les départs :

- Eric CHANVRIL, Responsable Entretien Restauration Logistique depuis de nombreuses années, qui nous quitte pour une mutation à WATTRELOS, le 31 décembre 2019.
- Karine PILLAERT, Agent administratif Affaires scolaires, qui nous quitte également le 31 décembre 2019.
- Jessy WERTH, Agent Espaces verts, le 31 décembre 2019.

Les départs en retraite sont au nombre de deux :

- Marie Christine LARIVIERE, Agent d'entretien et restauration MPE, au 1^{er} janvier 2020.
- Luc VANDAMNE, Chef de Police adjoint, qui nous quittera après 29 années de très bons et très loyaux services, le 1^{er} janvier 2020.

Les décès :

- Jules ROMAN est malheureusement décédé le 27 octobre 2019. Il avait été un Conseiller municipal d'opposition à plusieurs reprises entre 1989 et 2001.

Différents rendez-vous sont à noter :

- le 22 novembre : concert Groupe Arcadian, à 20 heures, au Zéphyr.
- le 23 novembre :
 - l'ouverture de la semaine du « Ruban Blanc » – chère à Thérèse – avec le Vernissage de l'exposition « Femmes, la moitié du Monde » dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, à 12 heures, à la Ferme Franchomme.
 - le salon de la généalogie, à la Salle des Fêtes, avec une inauguration officielle à 12 heures 30.
- le mardi 27 novembre : soirée fonds d'aide, à la Salle des Fêtes, à 18 heures.
- le vendredi 29 novembre :

- table ronde «Justice et violences conjugales» à partir de 14 heures, Ferme Franchomme, suivie d'un moment convivial et artistique avec un spectacle de danse.
- Simon Fache, One man show pianiste, au Zéphyr, à 20 heures 30.
- le 30 novembre : cérémonie des Médaillés Sainte-Cécile, à 12 heures 30 Ferme Franchomme.
- le 1^{er} décembre : concert Sainte Cécile, au Zéphyr, à 11 heures.
- le 3 décembre : coups de cœur des Bibliothécaires, à 19 heures, Ferme Franchomme.
- le 5 décembre : journée nationale d'Hommage aux morts de la guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc, au Cimetière de Hem, à 17 heures 45.
- les 6, 7 et 8 décembre : le Téléthon :
 - le vendredi 6 décembre : lancement officiel à 19 heures, à la Résidence de la Marque.
 - les 6 et 7 décembre :
 - de nombreuses animations organisées par de très nombreuses associations hémoises.
 - Hem Game's thon, à la Salle des Fêtes, organisé par le service Jeunesse.
 - le 7 décembre : remontée des dons, à partir de 17 heures 30, à la Résidence de la Marque.
 - le 8 décembre :
 - Saint-Nicolas sur le marché de la Grand-Place.
 - rendez-vous nature organisé dans le cadre du Téléthon 2019 : course à pied et marche nordique, avec un rendez-vous à 9 heures 45, Grand-Place, et une dégustation de soupe à l'arrivée.
 - en milieu d'après-midi, le spectacle de Jean Fi Janssens, à 16 heures, au Zéphyr.
- le 10 décembre : concert Les Innocents, à 20 heures au Zéphyr.
- le jeudi 12 décembre : dans le cadre du Téléthon, opération spéciale Don du Sang, Salle des Fêtes.
- le samedi 14 décembre : spectacle de Tchoupi, à 16 heures au Zéphyr.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 19 décembre.

Voilà pour les principales annonces.

VOTES BLOQUES

M. Pascal NYS, Maire : Lors de la réunion des Présidents lundi dernier, nous avons convenu d'un certain nombre de votes bloqués :

- L'approbation des PV des Conseils municipaux des 27 juin et 26 septembre ;
- La délibération 1, admission en non-valeur - budget principal ;

- la délibération 2, décision modificative n° 3 du budget principal ;
- la délibération 3, régularisation comptable - transfert des provisions en réserve ;
- la délibération 4, régularisation comptable - remboursement anticipé de la dette ;
- la délibération 7, attribution d'une subvention au Hem badminton ;
- la délibération 8, protection des données à caractère personnel - convention de mise à disposition d'un service de la MEL auprès de la commune de Hem ;
- la délibération 9, protection fonctionnelle ;
- la délibération 10, recensement de la population - rémunération des agents recenseurs ;
- la délibération 11, reprise des concessions perpétuelles - cimetière ;
- la délibération 12, modification des tarifs des concessions - cimetière ;
- la délibération 13, convention de mise à disposition des installations sportives des collèges Raymond Devos et Saint Paul.

Je résume : outre l'approbation des PV des Conseils municipaux des 27 juin et 26 septembre, je vais vous proposer de vous exprimer concernant les délibérations 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13. Je vais vous demander qui est pour.

C'est l'unanimité, Monsieur le Directeur Général des Services.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

M. Pascal NYS, Maire : Nous allons maintenant aborder le ROB. Je voulais tout d'abord remercier Madame Karima CHOUIA de l'avoir accepté malgré un retard de présentation sur notre outil habituel, puisqu'il n'était pas paru. Cette acceptation nous vaut notamment de ne pas devoir refaire un Conseil Municipal. Je voulais donc d'autant plus la remercier.

Notre assemblée est donc amenée à débattre ce soir des orientations budgétaires de notre commune pour l'année 2020. Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2020 s'inscrit dans un contexte particulier, puisque l'équipe municipale ne peut garantir son exécution que pour le premier trimestre de l'année prochaine. Bien entendu, les orientations de ce budget 2020 vont s'inscrire dans la continuité des années précédentes. Elles reflètent les politiques affirmées depuis 2014 dans le guide des orientations politiques hémoises, le fameux GOPH. Ainsi, la ville poursuivra en 2020 ses actions en vue de se moderniser, de renforcer la qualité de vie de ses habitants, et de rendre les offres de services de la commune toujours plus accessibles.

Cette année, le budget 2020 marque une légère hausse dans un contexte budgétaire qui reste fragile, incertain, avec des moyens toujours plus resserrés. Il se caractérise par :

- une absence de hausse de taux de la fiscalité pour la dixième année consécutive ;
- une stabilisation des dotations, si nous en croyons le gouvernement ;
- une légère hausse des financements attendus néanmoins par nos partenaires que sont la région, la métropole ou la CAF, mais aussi, pour contrebalancer ce que je viens de dire, par une augmentation des dépenses de fonctionnement.

Cette dernière était attendue tant les efforts de rationalisation et d'optimisation des dépenses de fonctionnement ont été soutenus ces dernières années, et tant les demandes et besoins des habitants

sont toujours plus croissants. Comme nous l'avons déjà dit, cela entraîne des marges de manœuvre excessivement étroites pour notre municipalité, qui veut continuer à développer les politiques d'accompagnement en direction des Hémois.

Heureusement, la bonne et rigoureuse gestion des finances de la commune, à laquelle j'associe bien entendu Francis VERCAMER durant tout son passage en tant que Maire et Premier Magistrat, permet à la ville de maintenir un équilibre budgétaire somme toute fragile. Malgré cette quasi-stagnation des ressources et une hausse des dépenses de fonctionnement, la ville n'augmentera pas, et ceci pour la dixième année consécutive, les taux des impôts locaux. Elle n'aura pas non plus besoin de recourir à l'emprunt et maintiendra sa dette à 0 euro. En 2020, la ville va pouvoir maintenir son offre de service à la population et poursuivre sa politique d'investissement pour transformer et moderniser ses quartiers.

La fiscalité locale n'augmentera pas à Hem en 2020. Les taux d'imposition seront les mêmes que ceux adoptés en 2010. Les hausses d'impôts locaux qui pourraient être constatées par des habitants ne peuvent provenir que de la hausse des taux des autres collectivités locales, à savoir le département et la région, ce qui ne semble pas être le cas en 2019. Cela pourrait donc provenir :

- de la revalorisation des bases d'imposition décidées chaque année par l'État dans le cadre du projet de loi de finances ;
- de travaux effectués par l'habitant ayant pour conséquence d'accroître la surface habitable, et donc la valeur locative ;
- ou, enfin, d'une diminution de la typologie familiale, en réduisant par conséquent l'abattement que la ville de Hem a voté pour chaque enfant cohabitant.

Comme je l'indiquais au début de mes propos, nous estimons que nos recettes n'augmenteront que de 1 %, malgré la stabilisation des dotations provenant essentiellement des recettes des activités municipales de plus en plus attractives, ou avec un pourcentage plus important des nouvelles constructions de logements impliquant une recette fiscale complémentaire.

Depuis juillet 2018, notre dette est nulle. Rappelons-nous que nous avons passé une délibération remboursant totalement la dette de la ville. Cette dette nulle est une véritable force pour la ville de Hem, qui peut consacrer l'ensemble de son budget à ses projets et non à payer des frais financiers aux banques, que je pourrais estimer aux environs de 4 millions d'euros cumulés ces 15 dernières années, si nous avions dû passer par l'emprunt.

La stabilisation de l'autofinancement se confirme encore cette année autour de 2 millions d'euros. Cet autofinancement est indispensable pour financer les investissements que la ville souhaite réaliser. Vous savez que la ville aura besoin de cet autofinancement notamment pour financer le très gros programme ANRU, l'autofinancement représentant environ 10 % du budget de fonctionnement grâce à notre endettement nul. Il nous place parmi les villes de notre strate de population les mieux gérées de la métropole lilloise.

La ville de Hem poursuivra sa maîtrise des dépenses de personnel, dont le poids représente plus de 50 % des dépenses de fonctionnement. L'augmentation de 2,5 % se justifie notamment par l'application de mesures liées aux statuts et carrières de la fonction publique. Par ailleurs, la ville porte des politiques publiques intercommunales qui pèsent dans nos dépenses de personnels, mais font l'objet d'une refacturation auprès des villes partenaires ou des structures concernées, à savoir par exemple la police municipale intercommunale, les SIVU pour les permis de construire, etc.

Concernant les grands équilibres financiers, vous pouvez observer la répartition des dépenses de fonctionnement, avec une part importante de près de 52 % pour l'administration municipale, c'est-à-dire la masse salariale. 33,1 % du budget sont consacrés à l'offre de services, pour un montant de 6 950 000 euros. L'augmentation conjuguée des dépenses de personnel et de fonctionnement laisse en

général un disponible de 3 150 000 euros. Sur ces 3 150 000 euros disponibles, la ville fait le choix d'accompagner les associations à hauteur de 1 million d'euros, le reste étant consacré à l'autofinancement, donc à l'investissement.

Concernant la répartition des crédits d'investissement, dont la base estimée est de 4 millions d'euros, vous pouvez constater que près de 50 % sont consacrés aux PPIM, c'est-à-dire aux plans pluriannuels d'investissement et de maintenance.

Ceux-ci sont destinés à :

- entretenir nos bâtiments communaux : sécurité, maintenance, légères transformations, etc. ;
- associer nos usagers à la modernisation des équipements : sport, culture, écoles et social ;
- accompagner les habitants à réhabiliter leur logement, à travers un dispositif type PIG habitat durable : aide à la rénovation ou à la végétalisation des façades, aide à la rénovation thermique, etc. ;
- sanctuariser des crédits sur des politiques publiques prioritaires : accessibilité des personnes à mobilité réduite, transition énergétique, isolation thermique des bâtiments, vidéoprotection et sécurité des biens, etc. ;
- échelonner dans le temps des travaux et acquisitions : parcs de véhicules, chemins piétonniers, etc. ;
- réserver une ligne de crédit annuelle d'acquisition de petits matériels, afin de garder une certaine autonomie des services.

Le reste est destiné à réaliser des engagements politiques de gros équipements, d'aménagement ou de travaux complémentaires : Skate Park, différentes études techniques pour les projets, et bien entendu le projet NPRU.

Bien évidemment, parmi les dépenses de fonctionnement, la ville s'attachera en 2020 à appliquer la délibération-cadre qu'elle a votée sur le développement durable. Ainsi, le budget 2020 continuera à financer tout ce qui contribue à diminuer les consommations d'énergie, à réintroduire la nature en ville, à mener des ateliers de sensibilisation dans le cadre du zéro déchet, ou encore les rendez-vous nature avec la découverte de nos chemins.

Le budget 2020 respectera également les engagements pris dans la convention territoriale des familles signée avec la CAF, le guichet unique en faveur de la petite enfance, le plan gérontologique à destination des seniors, mais aussi les actions en faveur des enfants et des jeunes à travers des classes de découverte, le plan natation qui a débuté en septembre, le plan mercredi, ou le PIA.

Bien entendu, la ville poursuivra le programme FISAC, dans lequel elle s'est engagée pour trois ans pour le commerce hémois.

Enfin, les dépenses de fonctionnement financeront aussi toutes les animations qui contribuent au dynamisme et à la convivialité de la ville, qu'elles soient culturelles, commerciales, sportives ou sociales.

Dans le budget de fonctionnement, nous retrouverons également les subventions aux associations, qui s'élèvent à près de 1 million d'euros. Nous y trouverons également toutes les dépenses habituelles liées à l'animation, à la modernisation du service public, à l'amélioration du cadre de vie et de la tranquillité publique, ainsi qu'à la promotion des spectacles et de nos événements, notamment du Zéphyr.

Enfin, en matière d'investissement, le budget 2020 distinguera deux sortes de dépenses : les dépenses d'investissement classiques sur les projets engagés, et les PPIM. Les crédits d'investissement 2020

seront consacrés à l'achèvement des travaux de la mairie, à l'aménagement du parc de la mairie, à la rénovation du Skate Park, et notamment au PRU, qui rentre enfin dans sa phase de concrétisation. La convention métropolitaine avec l'ANRU devrait être signée mi-décembre, et fera donc l'objet de notre prochain Conseil municipal.

En 2020, la ville va devoir financer les premières études opérationnelles relatives :

- au réaménagement du site Bournazel (pour rappel, multi-accueil, crèche, salle de convivialité) ;
- du complexe sportif devant l'école Saint-Exupéry, dans lequel nous pourrions retrouver un triple dojo et une salle d'évolution pour l'école ;
- à l'extension de la maison de la petite enfance, de façon à améliorer la capacité d'accueil et à favoriser un espace de restauration ;
- et, bien entendu, les études pour la construction de l'école Jules Ferry, qui vont se poursuivre suite au choix du projet architectural et à la concertation avec les enseignants.

L'autre chantier qui marquera le début de 2020, c'est la fin, j'espère, de la rénovation de la ferme Braquaval, que nous espérons tous pouvoir ouvrir dans le courant du premier semestre – j'allais dire à la fin du premier trimestre, si possible – pour déployer les activités économiques qui souhaitent s'y implanter.

Comme je l'ai dit précédemment, près de la moitié des dépenses d'investissement est réservée pour les PPIM de maintenance. Le montant total est de 2 146 372 euros, avec une somme conséquente pour celui de la solidarité et de la petite enfance, qui inclut l'extension de la MPE. Notons qu'en 2020, comme annoncé en 2019, le budget investissement gèle 50 000 euros pour le budget participatif. Comme vous le savez, nous avons engagé la réflexion depuis plus d'un an et acté les modalités du budget participatif, en concertation avec les membres de la commission créée à cet effet. Le lancement de ce dispositif sera effectif après l'échéance électorale.

Comme vous l'avez constaté à travers ce ROB, qui pour raisons électorales ne comprend que la continuité des actions de 2019 sur le premier trimestre 2020, vous aurez bien compris que l'ensemble des nouveaux projets de la future équipe municipale seront mis en œuvre dès le BS 2020. Ce budget 2020 ressemblera donc au budget précédent, dans le respect des engagements de la municipalité pris auprès des habitants, avec la poursuite de nos politiques publiques qui font de Hem une ville conviviale, animée, généreuse et solidaire. Notre volonté est toujours d'offrir un service public de qualité à tous les Hémois, et ceci, dans tous les quartiers. À l'aube d'une année qui verra le mandat 2014-2020 de l'équipe municipale s'achever, la ville de Hem peut être fière – et j'associe une fois de plus Francis VERCAMER – d'être une ville en bonne santé, une ville bien gérée, une ville dynamique, et une ville attractive. Zéro augmentation des taux, zéro dette : ce sont de bons ingrédients pour envisager l'avenir d'une ville durable, moderne et solidaire !

Madame CHOUÏA, je suis persuadé que vous avez des choses à nous dire...

Karima CHOUÏA : Cet exercice budgétaire, c'est un instant de vérité de la vie démocratique : c'est l'un des moments où les paroles peuvent devenir des actes, où les projets peuvent trouver des financements, et où les grandes orientations peuvent s'ancrer dans le quotidien.

Or, élection municipale oblige, il n'y a pas de grands projets et pas d'évolution. Je pense que nous allons tous attendre votre programme pour découvrir quelles sont vos ambitions et quels seront les grands projets à venir. En même temps, ces 13 millions d'euros mis en réserve, cela promet des beaux projets, l'ANRU étant en grande partie financée par l'État. Je pense qu'il va sortir de terre quelques beaux projets dans les six ans à venir, en tout cas selon votre volonté.

J'appelle de mes vœux, pour ce budget, que la ville agisse ou réagisse vite pour une ville autonome et robuste face à l'urgence climatique, par une lutte acharnée contre la pollution de l'air pour préserver notre santé, par la mise en place de cantines entièrement bio reposant sur une production locale pour laquelle la commune garantirait un volume d'achat aux producteurs en reconversion, et donc soutiendrait la filière locale.

J'appelle de mes vœux que ce budget permette de faire changer la ville pour vivre dans des quartiers à taille humaine et qui respirent. Comment ? En plantant encore plus d'arbres : aux arbres citoyens ! Plantons encore et toujours plus ! En ville, place aux jardins, aux rues végétalisées un peu partout. Marchons plus dans la ville également, sortons les vélos, bougeons-nous autrement, sur des espaces sûres et conviviaux ! Voilà une priorité pour un beau budget, avec un bel impact sur la santé.

Pour moi, ce budget 2020 doit aussi traduire de façon plus concrète des actions indispensables pour répondre aux urgences écologiques de notre temps. L'écologie est à la mode, tout le monde a envie d'être plus vert que les Verts, et tout le monde a surtout envie de prouver qu'il peut faire mieux que tous les « bobos écolos » qui n'ont eu que cela en tête depuis des années pour l'avenir de tous. Certainement, mais la demande de justice sociale et climatique ne fait que grandir ces derniers mois. Elle attend aujourd'hui que la puissance publique prenne le leadership de la transformation, pour entraîner plus fortement les investissements vers des projets de transition, pour dépasser l'opposition entre fin de mois et fin du monde. C'est bien parce que chaque euro doit servir à l'atteinte de ces objectifs que nous ne pouvons plus tolérer que l'argent des contribuables hémois finance encore plus des millions d'euros annuels d'activités destructrices de notre climat et de notre santé.

Ce sera tout, puisque je n'ai pas eu le temps d'étudier complètement votre document.

M. Pascal NYS, Maire : Je vous remercie. Qui désire intervenir ? Monsieur VERCAMER.

Francis VERCAMER : J'aimerais dire seulement quelques mots.

C'est vrai que nous avons mis en réserve 13 millions d'euros. C'est une délibération que nous avons passée il y a quelque temps, et que nous venons d'ailleurs de revoter. Vous dites que le projet de renouvellement urbain est financé par l'État : au prochain Conseil, où nous aurons, je l'espère, la convention financière de l'ANRU, vous verrez que notre statut de projet d'intérêt régional a malheureusement limité le financement, non pas de l'État, mais de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. En effet, je vous rappelle que les fonds de l'ANRU viennent en grande partie d'Action Logement, et donc du 1 % logement – l'État ne finançant que 10 % de l'enveloppe ANRU. Néanmoins, nous sommes très heureux d'avoir été retenus et nous sommes très heureux d'avoir obtenu les financements.

Toutefois, ils ne seront pas suffisants pour faire face à l'ensemble des projets que nous avons sur ce quartier de renouvellement urbain. Il s'agit de projets ambitieux : je vous rappelle que l'enveloppe globale se situera aux environs de 90 millions d'euros. Une grande partie sera composée de logements et la partie espace public sera plutôt située aux environs de 20 à 25 millions d'euros – je n'ai pas le chiffre exact, car tout cela est encore en cours d'analyse. L'ANRU s'engage à financer 2,5 millions d'euros pour les équipements publics – je le sais, parce que j'étais à l'époque vice-président de la politique de la ville et c'est moi qui suis allé défendre le projet d'Hem à Paris – et, de mémoire, environ 4 millions d'euros en aménagements. Il y a donc encore une grande partie à financer. Ces 13 millions d'euros seront les bienvenus pour financer une grande partie des équipements qui sont de la compétence de la ville.

Certes, cela ne vous empêchera pas d'aller chercher d'autres financements, et j'espère que l'ensemble du Conseil votera à ce moment-là les plans de financement. Au prochain Conseil, nous aurons peut-être déjà quelques demandes de financement en termes de DPV, en termes de financement de Caisse d'Allocations Familiales, en termes de financements régionaux ou départementaux. Néanmoins, la part de la ville sera quand même relativement importante, et les 13 millions d'euros seront bien sûr fléchés

en grande partie sur ce sujet. Ce qui n'empêche que le projet de rénovation urbaine ne concerne qu'une partie de la commune. Bien sûr nous aurons – j'espère, en tout cas je le souhaite pour ce qui nous concerne – un certain nombre de projets à présenter aux habitants quand nous serons reçus au grand oral du mois de mars prochain pour les mettre en place.

Dans ce ROB, nous ne pouvons bien sûr pas évoquer officiellement les projets que chacun des candidats peut mettre en œuvre. Néanmoins, cela ne nous empêche pas de pouvoir en parler – c'est d'ailleurs ce que vous venez de faire. Lorsque vous avez présenté votre « oral » et votre sentiment par rapport à ce ROB, vous avez évoqué un certain nombre de positionnements et de propositions tout à fait respectables, et dont nous pouvons partager un certain nombre, même s'il se passera quelques années avant que nous arrivions à votre ambition sur les circuits courts. Ce que je vois surtout, c'est que la ville de Hem s'est beaucoup rajeunie et qu'un certain nombre de nouvelles familles se sont implantées. Lorsque nous regardons les ratios d'implantation par l'INSEE, nous nous apercevons que le nombre d'enfants, de très jeunes enfants et d'adolescents a fortement grimpé ces dernières années. Je pense donc qu'il y aura un effort à faire sur l'accueil de cette petite enfance et de ces jeunes dans les structures d'accueil, ou dans le cadre des associations locales qui les animent, qui leur offrent des loisirs ou un certain nombre d'offres de services dans l'ensemble des quartiers de la ville. C'est un vrai sujet, parce que nous avons effectivement un certain nombre de jeunes qui cherchent un peu leur voie. Je pense qu'il y a un vrai enjeu là derrière, que nous devons prendre en compte dans ce prochain budget. Certes, nous ne pouvions pas le mettre dedans, parce que la loi nous l'interdit, mais cela ne nous empêche pas de pouvoir l'évoquer.

Je pense que le deuxième axe qu'il faudra relever dans le budget 2020, c'est tout ce qui concerne effectivement l'environnement, comme vous l'avez évoqué. Aujourd'hui, l'environnement n'est pas un projet, c'est une nécessité. La lutte contre le réchauffement climatique n'est pas un projet, c'est une nécessité. Le projet, c'est de travailler pour les habitants, de partager avec eux un certain nombre d'ambitions, tout en ayant en tête que ces ambitions doivent aller dans le sens de la lutte contre le réchauffement climatique. C'est tout l'enjeu de ce prochain mandat, et aussi de ce prochain budget qui va être le premier budget exécuté dans la prochaine mandature. Je pense que c'est une vraie réflexion que nous devrions avoir tous ensemble. Je suis tout à fait favorable aux propositions que vous faites sur la plantation des arbres, etc., et je ferai également des propositions. Il y a deux sortes de plantations d'arbres : il y a la plantation d'arbres de type fruitiers qui permettent aux habitants, dans les quartiers en difficulté, de pouvoir éventuellement aller cueillir quelques fruits « à moindre coût » et de pouvoir « arrondir les fins de mois », mais il y a également la plantation d'arbres qui permettent de lutter contre la canicule. J'ai fait le tour cet été – et Monsieur le Maire aussi –, et nous avons vu la température extrême que nous avons pendant le mois de juillet. Pendant le mois d'août, j'étais parti en vacances, je n'ai pas pu voir si c'était la même chose, mais au mois de juillet, même sous les arbres ici dans le parc, il faisait une chaleur qui était difficilement supportable. Derrière, il y a un véritable enjeu de plantation d'arbres pour essayer de mettre à des endroits des arbres en quantité suffisante pour pouvoir permettre à ces activités de fonctionner dans une température décente, mais également de lutter contre le réchauffement climatique, puisque nous savons bien que les arbres sont sûrement la première arme contre ce réchauffement climatique. Ce sont donc tous ces enjeux, avec les conséquences biologiques qui peuvent s'en suivre, qui devront être mis en place.

Sur tous ces sujets, nous sommes d'accord, Madame CHOUÏA. D'ailleurs, nous nous demandons pourquoi nous nous retrouvons de part et d'autre de la table. Il y a un certain nombre de sujets pour lesquels nous pouvons partager. Il y a peut-être des sujets où vous allez plus loin que moi, mais c'est normal, c'est votre fibre verte qui parle. Quand vous dites qu'un certain nombre de « bobos écolos » vont quelquefois plus loin que les Verts, ce ne sera pas mon cas – puisque j'estime ne pas être bobo ni écolo –, mais cela n'empêche pas d'avoir une fibre écologique et de proposer un certain nombre de choses qui vont de soi. D'ailleurs, vous l'avez esquissé dans vos propos : l'objectif n'est pas de faire de l'écologie, c'est de faire un projet pour les habitants qui essaye de traiter les problèmes économiques de ses habitants, de leur donner de l'emploi, de leur donner une offre de services suffisante pour qu'ils

puissent vivre correctement, tout en respectant la lutte contre le réchauffement climatique. Sur cela, je pense que nous pouvons nous rencontrer et nous rejoindre.

M. Pascal NYS, Maire : Madame CHOUIA ?

Karima CHOUIA : Pour aller plus loin sur ce que vous êtes en train de dire, notamment sur les arbres et la canicule, effectivement, la canicule va nous toucher de plus en plus dans les années à venir. Il y a peut-être un plan canicule aussi à travailler, mais il me semble que je l'avais déjà dit en Conseil municipal, avec des installations de zones de fraîcheur. Les habitants qui sont logés dans des appartements en habitat collectif n'ont pas de jardin, ils sont enfermés chez eux quand il fait très chaud. Nous avons intérêt à travailler un plan canicule sur cette ville, avec des zones de fraîcheur, avec des zones où il y a de l'eau, avec des zones où nous pouvons nous retrouver pour échanger, sans oublier également les personnes en situation de handicap ou âgées.

M. Pascal NYS, Maire : Vous ne pensiez pas si bien dire : avant-hier pour Monsieur VERCAMER et hier pour moi, avec Laurent PASTOUR, nous avons été voir des dispositifs permettant justement d'avoir dans les quartiers, dans des secteurs, des endroits désaltérants, des endroits de fraîcheur.

Qui veut donc intervenir en complément ? Anne ?

Anne DASSONVILLE : Un petit complément de la première phrase dans le budget 2020, c'est de poursuivre les actions engagées. Karima, tu te souviens sûrement de la belle délibération-cadre qui a été votée en juin 2018, où justement énormément d'actions ont été engagées dans ce sens-là. Tu parles de cantines bio, planter des arbres dans la ville, de modes doux à développer encore et toujours : tout cela, ce sont des choses qui ont été déjà commencées et qui seront poursuivies, c'est sûr. Je te rejoins complètement sur le fait que c'est une urgence, une urgence urbaine, une urgence hémoise, une urgence nationale, de toute façon. Je pense que nous nous rejoignons vraiment sur ces sujets-là, et tant mieux !

M. Pascal NYS, Maire : D'autres interventions ?

Je voulais simplement dire que Madame CHOUIA, je buvais vos paroles ! Je pense que nous sommes tout à fait en phase avec ce que vous avez dit tout à l'heure. Je pense que nous ne pouvons être que d'accord, nous ne pouvons aller que plus loin que ce que nous faisons aujourd'hui. Comme le disait à l'instant Anne DASSONVILLE, nous avons effectivement pris une délibération-cadre, mais je pense qu'il faut aller plus loin. Nous en avons déjà discuté à différentes reprises, je pense que nous pouvons aller beaucoup plus loin. Je pense qu'il ne faut pas hésiter d'ailleurs à se bouger et à aller voir ce qui se passe ailleurs, que ce soit sur la côte – si vous voyez où je veux dire –, mais également de l'autre côté du *Channel*. J'ai vu des expériences extraordinaires à Londres et nous n'avons pas besoin de nous déplacer nombreux pour aller voir ce qui se passe. Il est vrai qu'il faut que l'on aille beaucoup plus loin dans ce système.

Je pense qu'il faut que l'on aille également beaucoup plus loin sur l'accompagnement des publics défavorisés. Je pense que nous avons trop tendance à faire des France à deux vitesses, voire trois vitesses. Il y a toujours une vitesse qui va moins vite que les autres, et je pense qu'il va falloir s'y atteler. Il faut aussi que nous nous rentrions bien dans l'esprit qu'il y a des gens qui, malheureusement, ne travailleront jamais de leur vie et qu'il faudra les accompagner et faire le maximum pour les tirer vers le haut. Sinon, je suis tout à fait d'accord sur l'essentiel de ce que vous avez dit et sur le fait qu'il faille aller beaucoup plus loin que ce que nous avons fait jusqu'à présent. Nous en sommes tout à fait conscients. Sans rien vous dévoiler d'un programme qui pourrait voir le jour, il est évident que cela fera fortement partie de nos objectifs.

Voilà. Si vous n'avez pas d'autres discussions sur ce sujet, je vous propose que nous passions à un vote. Alors, Jérôme, c'est un vote non formel, c'est cela ? C'est un vote non formel – je ne savais pas ce que c'était... Je vous propose donc que vous exprimiez qui est pour la présentation du ROB que j'ai pu faire. Qui vote pour ? Abstention ? Je vous remercie.

VOTE : 29 voix pour et 1 abstention

MAISON D'HISTOIRE LOCALE – CORRECTION DU COUT GLOBAL DE L'OPERATION

M. Pascal NYS, Maire : Comme nous avons envie que vous puissiez à nouveau vous exprimer, Madame CHOUIA, nous avons ressorti une délibération sur la Maison d'Histoire Locale, puisque lors de la dernière délibération, un certain nombre d'éléments n'étaient pas intégrés dans cette délibération. Comme vous savez que nous avons l'habitude d'aller chercher des subventions pour pouvoir faire que nos projets voient le jour, nous sommes obligés de revoir l'ensemble de l'enveloppe. Nous parlons d'une enveloppe de 500 000 euros, qui comprend cette fois-ci l'ensemble des coûts et qui va nous permettre d'aller chercher des financements, non pas sur la valeur de la délibération qui avait été votée en septembre, mais sur cette hauteur de budget.

Madame CHOUIA ?

Karima CHOUIA : En septembre, je vous avais interpellé sur le coût, nous sommes d'accord. J'étais déjà intervenue en disant que, pour moi, cela ne tenait pas compte des coûts de fonctionnement qui étaient induits. Finalement, il y a d'autres coûts et vous les avez réévalués, avec 200 000 euros deux mois plus tard. En mars prochain, c'est le million ?

M. Pascal NYS, Maire : Comme quoi, vous voyez que nous vous écoutons...

Karima CHOUIA : C'est bien ! Écoutez-moi sur d'autres sujets, ce sera encore mieux...

M. Pascal NYS, Maire : Il faut avouer que nous vous écoutons souvent, et plutôt bien. Nous essayons de faire en sorte de faire évoluer éventuellement notre pensée.

Karima CHOUIA : C'est bien, cela essaime.... Quand on répète, la répétition fixe la notion, c'est bien.

Du coup, ces 200 000 euros en plus, à quoi correspondent-ils ? Est-ce juste pour aller chercher plus de financements, parce que finalement c'était sous-évalué ? Est-ce qu'il va y avoir encore d'autres surprises, c'est-à-dire qu'en mars, nous allons arriver à 1 million d'euros pour ce musée ? Vraiment, je le redis, il y a des coûts de fonctionnement qui seront induits. Cela va nécessiter une maintenance technique importante, puisqu'il est prévu des tablettes numériques, des bornes interactives, la projection de films, donc tout un matériel qui a un coût, ou en tout cas une maintenance qui va être importante. Pour moi, ce budget n'en tient pas complètement compte. Nous sommes sûr de l'investissement, mais il n'empêche que derrière, d'autres choses vont arriver. Par conséquent, ce sera toujours non pour moi sur cette délibération...

M. Pascal NYS, Maire : Je vais le regretter... Qui désire s'exprimer ? Laurent PASTOUR.

Laurent PASTOUR : Dans l'augmentation, il y a bien sûr du matériel et autre, mais c'est essentiellement parce que nous n'avons pas intégré, dans la première délibération, les coûts de maîtrise d'œuvre, donc d'architecte. Pour obtenir des financements supplémentaires, nous intégrons bien sûr toute la partie maîtrise d'œuvre, mais nous n'avons évidemment pas intégré les coûts de fonctionnement dans la délibération, c'est bien de l'investissement.

M. Pascal NYS, Maire : Jean-François LECLERCQ.

Jean-François LECLERCQ : En septembre, vous nous avez interrogés sur les coûts en matière de besoins en matériel et autres. Je vous avais indiqué que nous étions sur une enveloppe d'environ 100 000 euros. Ces 100 000 euros sont dans les 500 000 euros, puisque je les avais évoqués de façon orale au dernier Conseil municipal, mais nous ne les avons pas intégrés dans le plan de financement de l'opération. Comme le disait Monsieur le Maire, nous profitons de cette opportunité de pouvoir avoir des financements extérieurs à la commune pour intégrer la globalité de ces besoins internes, pour espérer avoir plus de subventions sur la globalité du bâtiment –, y compris tout ce qui sera matériel

informatique et tout ce que nous devons y installer en matière de besoins de matériel pour tout ce qui sera exposition. Dans les 200 000 euros en plus par rapport au dernier Conseil, il y avait déjà les 100 000 euros que j'avais indiqués de vive voix sur le matériel déjà évoqué la première fois, avec des compléments, puisqu'entre les deux, nous avons regardé ce que nous pouvions faire en plus. Nous avons donc intégré la globalité de ces besoins en matériels d'aménagement du bâtiment.

M. Pascal NYS, Maire : Annie LEFEBVRE.

Annie LEFEBVRE : Dans cette globalité de financement, je suppose aussi que nous nous donnons la possibilité d'aller chercher des subventions, mais aussi d'intégrer des énergies éventuellement renouvelables pour pouvoir avoir un bâtiment qui nous coûte le moins possible. C'est tout cela aussi qu'il faut prévoir au départ.

M. Pascal NYS, Maire : C'est vrai que le projet a effectivement un petit peu évolué lors des différentes discussions avec l'architecte, sur le fait de sortir un peu du chauffage traditionnel. Cela va donc nous donner cette possibilité. Cela nous permettra aussi forcément d'aller chercher d'autres subventions, ce qui est important. Nous y intégrons également une réserve d'eau, comme nous faisons maintenant sur chaque nouveau bâtiment.

C'est réellement le dernier coût. Il ne faut pas oublier que ce bâtiment est, en gros, une grande maison. 500 000 euros TTC, ce n'est pas mal. Certes, il y a un matériel à l'intérieur qui est important. Aujourd'hui, en matière de fonctionnement, il n'est pas prévu, ni de près ni de loin, de renforcer les équipes de la ferme Franchomme. Je pense qu'aujourd'hui, nous avons deux agents sur la ferme Franchomme qui seront tout à fait à même de pouvoir manipuler, de faire fonctionner, et même de maintenir le matériel. Normalement, nous ne devrions pas aller au-delà en matière de frais de personnels.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Je vous propose donc de passer au vote. Qui est pour ? Abstention ? Contre ? Je vous remercie.

VOTE : 29 voix pour et 1 voix contre.

Le Conseil municipal n'aura pas duré très longtemps. Puisque c'est le jour du Beaujolais, nous allons pouvoir déguster tous ensemble un verre de Beaujolais, qui nous permettra donc d'ajouter un moment de convivialité à notre assemblée.

Je vous remercie de votre attention. Je vous souhaite une agréable soirée.

La séance est levée.